

# My Fun Music School

L'école où tu peux essayer plein d'instruments et choisir plus tard !

Route de Chêne 78 — arrêt tram Grange-Canal  
076 / 474 80 21 — www.myfunmusicschool.ch

## BULLETIN D'INSCRIPTION 2018-2019

### ÉLÈVE

NOM : ..... PRÉNOM : ..... DATE DE NAISSANCE : .....  
RUE : ..... NPA : ..... VILLE : .....  
TÉL. PRIVÉ : ..... TÉL. PORTABLE : ..... E-MAIL : .....  
PROFESSION ou SCOLARITÉ (degré, école) : .....

### REPONDANT LÉGAL (si l'élève est mineur)

NOM : ..... PRÉNOM : .....  
RUE : ..... NPA : ..... VILLE : .....  
TÉL. PORTABLE PÈRE : ..... TÉL. PORTABLE MÈRE : .....  
E-MAIL PÈRE : ..... E-MAIL MÈRE : .....

### 1) INSCRIPTION

	PÉRIODE : 2018-2019	1 <sup>er</sup> TRIMESTRE	2 <sup>ème</sup> TRIMESTRE	3 <sup>ème</sup> TRIMESTRE	FORFAIT ANNUEL	
<b>Cours individuels MyFunMusicSingle</b>						
<input type="checkbox"/>	Un cours de 30 minutes hebdomadaires	520.-	520.-	430.-	1'470.-	
<input type="checkbox"/>	Un cours de 45 minutes hebdomadaires	780.-	780.-	650.-	2'210.-	
<input type="checkbox"/>	Un cours de 60 minutes hebdomadaires	1'040.-	1'040.-	870.-	2'950.-	
<input type="checkbox"/>	Autre :					
<b>MyFunMusicBand (4-5 élèves maximum pour groupes déjà formés)</b>						
<input type="checkbox"/>	Un cours de 45 minutes hebdomadaires (7 à 11 ans)	450.-	450.-	375.-	1'275.-	
<input type="checkbox"/>	Un cours de 60 minutes hebdomadaires (11 à 16 ans)	600.-	600.-	500.-	1'700.-	
<b>Carte de cours individuels «à la carte»</b>						
<input type="checkbox"/>	10 cours de 30'	550.-		<input type="checkbox"/>	5 cours de 30'	285.-
<input type="checkbox"/>	10 cours de 45'	825.-		<input type="checkbox"/>	5 cours de 45'	430.-
<input type="checkbox"/>	10 cours de 60'	1'100.-		<input type="checkbox"/>	5 cours de 60'	575.-
<input type="checkbox"/>	Autre :					

### 2) MODE DE RÈGLEMENT

- Forfait annuel : règlement en une fois (escompte de 12 %) :  
 Forfait trimestriel : règlement en trois fois : .....  
 Forfait bi-trimestriel : (frais supplémentaires 2 %) : .....  
 Carte de cours individuels : règlement d'avance

Pour les inscriptions, veuillez nous envoyer les documents suivants, de préférence par e-mail :

- 1) feuille d'inscription remplie sur les deux côtés
- 2) confirmation de la banque attestant du virement bancaire
- 3) copie de la carte d'identité du responsable légal

### 3) RÉDUCTIONS

- Réduction arrivée en cours d'année (- 7 % / semaine), soit : .....  
 Réduction 2e enfant (5 %)  
 Réduction 3e enfant (10 %)  
 Autre : .....

### 4) FRAIS D'INSCRIPTION (perçus une seule fois lors de la première inscription) : 70.-

- J'ai pris connaissance des conditions générales et des modalités d'application de MyFunMusicSchool (cochez la case s.v.p)

DATE : ..... SIGNATURE DU RÉPONDANT LÉGAL : .....

# MyFunMusicSchool

L'école où tu peux essayer plein d'instruments et choisir plus tard !

Route de Chêne 78 — arrêt tram Grange-Canal  
076 / 474 80 21 — www.myfunmusicsschool.ch

## MyFunMusicSchool - CONDITIONS GÉNÉRALES 2018-2019

L'élève inscrit chez **MyFunMusicSchool** peut jouer d'un ou plusieurs instruments enseignés à l'école dans le cadre de son/ses cours hebdomadaire(s). Le concept de **MyFunMusicSchool** est un atelier d'éveil musical sur une variété de « vrais » instruments, avec la possibilité de privilégier l'étude d'un ou plusieurs instrument(s) de manière plus approfondie. Le cours se base sur les centres d'intérêts de l'élève et respecte sa progression.

Chaque leçon peut être donnée indifféremment par l'un ou l'autre des professeurs de **MyFunMusicSchool**.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et par tranche d'âge. Elles sont possibles toute l'année.

### 1) FORFAIT COURS INDIVIDUELS : MyFunMusicSingle & FORFAIT COURS COLLECTIFS : MyFunMusicBand

Ces cours sont ouverts aux enfants dès 4 ans, adolescents, adultes, seniors.

Forfait trimestriel comprenant un cours hebdomadaire de 30', 45' ou 60' selon la formule choisie.

L'inscription est effective dès la signature de la feuille d'inscription. Le 1er cours commence dès le règlement de la 1ère tranche d'écolage. L'inscription est trimestrielle et renouvelée tacitement jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle peut être résiliée par notification orale au professeur ET par écrit avant le 30 novembre et le 28 février, respectivement pour le 2e et le 3e trimestre. En cas de résiliation au-delà de ces dates, des frais administratifs de 150.- sont perçus. Tout trimestre entamé est dû dans son intégralité.

L'écolage est payable par trimestre d'avance (à l'inscription, 30 novembre, 28 février) ou par demi-trimestre d'avance (à l'inscription, 30 septembre, 30 novembre, 31 décembre, 28 février, 31 mars). En cas de versement par demi-trimestre d'avance, des frais administratifs de 2 % sont perçus.

Le premier cours est un cours d'essai gratuit et sans engagement. Dès le deuxième cours, pour les inscriptions au forfait, l'écolage trimestriel est dû. En cas de retard de règlement, les cours sont immédiatement suspendus et des frais de rappel sont exigibles (frais de sommation : 80.-, frais de poursuites : 120.-)

En cas d'annulation d'un cours par l'école, celui-ci est remplacé le 10 décembre 2018, 1er avril et 17 juin 2019. En cas d'absence de l'élève, les parents sont priés d'informer le professeur le plus rapidement possible (de préférence 24h à l'avance). Le cours manqué par l'élève n'est ni remplacé ni remboursé sauf en cas d'absence de plus de 3 semaines pour maladie ou accident et sur présentation d'un certificat médical. Dans ce cas, l'élève doit rapidement en informer l'école. Les cours tombant sur des jours fériés ne sont pas remplacés. Les informations et les conditions générales figurent sur notre site internet [www.MyFunMusicSchool.ch](http://www.MyFunMusicSchool.ch). En cas de doute ou de litige, le site internet fait foi. Le for juridique est à Genève.

### Réductions d'écolage en cas de règlement annuel

Une réduction de 12% est accordée à tout élève réglant l'intégralité de l'écolage en début d'année scolaire.

### Réductions d'écolage en cas d'arrivée en cours de trimestre

Une réduction de 7% par semaine est accordée à tout élève qui s'inscrit à un forfait **MyFunMusicSchool** en cours de trimestre.

### Réductions d'écolage pour familles

Les familles dont plusieurs enfants sont inscrits chez **MyFunMusicSchool** bénéficient d'une réduction de 5 % dès le deuxième enfant.

### Remboursement partiel de l'écolage par le DIP

Le Département de l'Instruction Publique rembourse pendant deux ans les frais d'écolage pour les élèves inscrits au Collège de Genève jusqu'à concurrence du tarif des Conservatoires lorsque l'étudiant choisit la musique en discipline fondamentale. Renseignements chez **MyFunMusicSchool**.

### 2) CARTE DE COURS INDIVIDUELS «à la carte»

L'horaire des cours est fixé d'un commun accord entre l'élève et les professeurs. Le forfait est réglable à l'inscription. Les cours annulés moins de 24h à l'avance sont facturés. Ce cours s'adresse plus particulièrement aux adultes et seniors qui souhaitent commencer ou reprendre un instrument et aux élèves qui souhaitent un deuxième cours par semaine sans vouloir s'engager sur un trimestre entier.

### 3) PAYEMENT : COORDONNÉES BANCAIRES

Le règlement est à effectuer uniquement par virement bancaire.

Pierre HENNUYER	BIC : POFICHBEXX
GENEFIDUS & Part	CLEARING : 0900
IBAN : 73 0900 0000 1741 3924 6	COMPTE POSTAL : 17-413924-6

### 4) ASSURANCES

Chaque élève doit s'assurer personnellement contre les risques d'accident et de vols, les dégâts occasionnés au matériel mis à disposition (instruments, etc...), et tout dommage causé à un tiers. Une couverture d'assurance RC et accident est exigée pour suivre les cours chez **MyFunMusicSchool**. L'école décline toute responsabilité en cas d'accident.

### 5) CALENDRIER MyFunMusicSchool 2018-2019

L'année scolaire est composée de 34 semaines de cours et se divise en trois trimestres.

Calendrier disponible sur le site internet [www.MyFunMusicSchool.ch](http://www.MyFunMusicSchool.ch)

DATE : ..... SIGNATURE DU RÉPONDANT LÉGAL : .....